

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

ACP : la voix du Gabon entendue à Niamey

LE ministre Franck Nguema, prend part à la 5e réunion des ministres ACP de la Culture qui se tient au Niger. Sa proposition a été soutenue par plusieurs autres participants.

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

DEPUIS le 19 octobre dernier, le ministre en charge de la Culture, Franck Nguema, prend part à Niamey (Niger), à la 5e réunion des ministres ACP de la Culture. Ce rendez-vous a pour thématique centrale "Renforcer et diversifier les partenariats pour les cultures ACP". Le représentant du Gabon a porté la voix de son pays pour défendre deux points essentiels. Notamment, "encourager tous les pays ACP à coopérer dans la lutte contre le trafic illicite de biens culturels par le biais de la convention Unesco de

1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert illicite des biens culturels...".

Aussi, le ministre Franck Nguema a-t-il recommandé aux

États ACP, "d'adopter, à l'instar de la communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, une déclaration politique commune

sur la question du retour des biens culturels ACP à leurs pays d'origine et de renforcer



Franck Nguema aux assises de Niamey.

les négociations en terme de reconnaissance d'origine et de coopération culturelle". Une initiative qui a reçu le soutien des organisations et des pays

tels que l'Angola, les Caricom, les États anglophones caribéens et la CEDEAO.

Soulignons que l'objectif des réunions de ce genre est de

placer la culture au cœur des politiques et des stratégies de développement. En outre, ces assises de Niamey ont permis d'évaluer la mise en œuvre des engagements pris par les ministres ACP à Bruxelles en 2017, et de parvenir à une position forte du groupe ACP sur la contribution de la culture à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). La réunion ministérielle des ACP regroupe une vingtaine de ministres et une quarantaine de délégations de divers pays, y compris de l'Union européenne. À côté de la thématique centrale retenue, les questions relatives à la circulation des œuvres d'art, la prise en compte de la part de la culture dans le PIB, les questions de financements et de mobilisation des ressources, ont été abordées.

A VOUS LA PAROLE

Donner un métier à chacun, assurer un emploi

Pour le Chef de l'Etat : « former les jeunes dans des secteurs qui n'offrent pas de débouchés est criminel ». Il est aujourd'hui crucial de favoriser davantage l'enseignement technique et professionnel. Ceci, pour permettre aux jeunes formés de trouver un emploi facilement sur le marché du travail parce que leurs formations correspondront aux besoins réels sur le marché du travail. Cela s'appelle l'employabilité. C'est une réforme qualifiée de « cruciale » par le Chef de l'Etat, notamment dans un secteur comme le bois qui est l'un des plus prolifique de notre pays.

> Témoignage de Mlle IGNANGA VANESSA

« Je suis une formation dans les métiers du bois. Notamment dans la fabrication des meubles tels que des tables, des chaises, etc.

Après ma formation, je souhaite travailler dans une menuiserie ou une ébénisterie ou encore une scierie. C'est un métier qui me passionne »